Servan
(Barth.)
FFC.H 31463A
Case
FRC
25206

EXHORTATION

PRESSANTE

AUX TROIS ORDRES

DE LA PROVINCE

DU LANGUEDOC.

1788.

THE NEWBERRY
LIBRARY

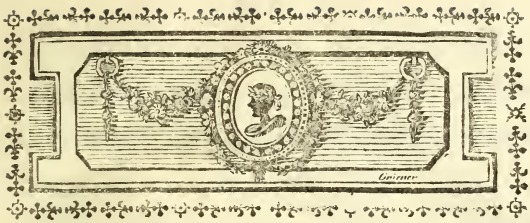

EXHORTATION

PRESSANTE

AUX TROIS ORDRES

DE LA PROVINCE

DU LANGUEDOC.

JE n'ai point l'honneur d'être languedocien comme vous, mais je ſuis françois comme vous, & comme vous, ſans doute, je voudrois être citoyen & libre ſous l'autorité d'un monarque & l'empire des loix.

Ce vœu de la nature humaine ; ce cri des cœurs, cette réclamation du contrat ſocial du, premier, du plus ſacré de tous les pactes ; tous les droits enfin de l'humanité ſont parvenus juſqu'au trône ; ils ont frappé les oreilles du monarque, & ſans doute il a gémi, en s'étonnant de tant d'oppreſſion dont ſon nom ſeul étoit complice : il a fait ce que jamais n'a fait aucun roi, le ſacrifice du deſpotiſme pour la gloire de ſon autorité, & celui de ſes volontés pour le ſalut des loix.

Du moment que ſes yeux ont été frappés du péril de la France que des traîtres s'occupoient à lui cacher ; de ce moment même la nation a commencé de marcher vers la réforme & la liberté : quelle carriere,

où le premier pas fut l'inſtitution des aſſemblées provinciales, & le dernier ſera le retour des états généraux !

Si deux hommes, plus turbulens, plus inſenſés encore que méchans, ont eſſayés d'arrêter tout-à-coup la marche rapide du monarque, des loix & de la nation ; l'orage qu'ils avoient ſuſcité les a bientôt enlevés eux-mêmes dans ſon tourbillon, en les diſperſant comme la pouſſiere.

Après ce moment nébuleux, le jour a paru plus ſerein, & ce qui eſt inoui dans les cours, & ſur-tout dans la nôtre, nous avons vu rappeller un miniſtre pour le bien même qu'il avoit déjà fait.

En même-tems une province qui s'étoit illuſtrée par une réſiſtance

qu'on avoit d'abord voulu punir comme un crime, en a bientôt été récompenſée comme d'une fidélité glorieuſe : & quelle précieuſe, quelle mémorable récompenſe ! pour avoir montré ſon horreur pour les actes arbitraires & ſon reſpect pour les loix anciennes ; le Dauphiné vient d'obtenir le ſeul prix qui puiſſe payer dignement l'amour des loix ; ce ſont des loix meilleures.

Cette province a récueilli deux honneurs que nul peuple, nul corps de nation n'avoient encore réuni, celui de défendre ſes anciens privileges contre le deſpotiſme ; & l'honneur bien plus grand d'abandonner ſes privileges même pour une loi plus ſage : elle n'a point d'abord vu de mal comparable au pouvoir ar-

bitraire ; mais enſuite elle n'en a point vu de plus grand que des loix vicieuſes : elle a d'abord réſiſté pour n'obéir qu'à des loix, enſuite elle a demandé d'obéir à des loix équitables.

Cette province a fait plus ; dans le conſeil de ſa nation (car enfin une province eſt comme une nation) elle a médité la loi qui lui convenoit ; on ne l'a point vu ſe livrer aux recherches abſurdes, aux débats interminables d'une vaine érudition pour d'anciennes chartres, d'anciens titres, qui ne ſont tout au plus propres qu'à nous faire rougir ſur l'injuſtice, ou l'ignorance & la lâcheté de nos peres.

Ainſi, laiſſant loin derriere elle les mépriſables débris de ſon an-

cienne conſtitution, elle a marché d'un pas rapide vers les principes que la raiſon humaine, l'équité naturelle & le vrai droit politique d'une monarchie lui marquoient dans le tems préſent : & partant de ces points, elle s'eſt tracée un plan de conſtitution qui a mérité la ſanction du ſouverain.

Auſſi n'exiſte-t-il peut-être en France aucune loi plus légitime, plus authentique, plus véritablement *loi* que le dernier édit politique ſur la conſtitution des états du Dauphiné.

Si le vrai caractere d'une loi eſt d'exprimer la volonté générale de ceux qu'elle gouverne, je défie qu'on me cite dans tous nos codes une ſeule loi où brille ce caractere

ſacré avec autant d'évidence que dans la conſtitution du Dauphiné ; fruit de la conception & du concours de l'aſſemblée la plus nombreuſe des trois ordres de cette province & de l'approbation du monarque.

Nos fameuſes ordonnances d'Orléans, de Blois, &c. rédigées d'après des états généraux tumultueux, ſubjugués, & qui n'avoient d'une aſſemblée vraiment nationale que le nom ; ces ordonnances même ne ſont point, il s'en faut bien, marqués du ſceau de l'opinion publique, comme la loi du Dauphiné ; & voilà peut-être dans notre monarchie le premier exemple d'une volonté vraiment générale, érigée en loi par la ſanction du monarque.

Mais par malheur, en France, le mouvement & le bruit attirent ſeuls l'attention publique, & nous n'avons en effet conſidérés avec un vif intérêt que la réſiſtance & le tumulte du Dauphiné : on n'a point aſſez obſervé le parti que cette province a ſu tirer du calme & de la paix ; & la curioſité l'a, pour ainſi dire, délaiſſée, quand on a cru qu'elle travailloit paiſiblement pour elle ſeule : on n'a point ſenti, qu'en travaillant pour elle, la province du Dauphiné travailloit en effet pour le reſte de l'état ; qu'elle ſerviroit plus le royaume par ſon exemple qu'elle ne s'étoit ſervie elle-même par ſon courage ; & qu'enfin, en concevant une loi propre à fonder, comme à maintenir la liberté civile en Dau-

phiné, elle offroit un modele toujours préſent à toutes les provinces.

Un phare s'eſt donc élevé de la main même du monarque ſur les Alpes du Dauphiné, & la loi nouvelle de ſes états, en éclairant le royaume, rappelle les autres provinces égarées dans leurs conſtitutions barbares aux vrais principes de la liberté civile, tels qu'ils conviennent dans une monarchie formée par des citoyens de trois ordres inégaux.

C'eſt pour revenir à vous, citoyens du Languedoc, que je ſuis, pour ainſi dire, parti du Dauphiné: tout ce que je viens de vous dire, vous ſeroit-il nouveau? Ignoreriez-vous la conduite d'une province qui n'eſt ſéparée de vous, que par le fleuve du Rhône? N'auriez-vous point

applaudi, comme l'Europe entiere, à ſon courage ? N'auriez-vous point envié le fruit de ſa ſageſſe, & la régénération de ſes états ? N'avez-vous pas déjà tous lu, dévoré, médité, cette loi nouvelle, cette loi qui vous intéreſſe plus, peut-être, que le Dauphiné même ? Car enfin, le Dauphiné eſt heureux & paiſible, & vous ne l'êtes pas ; le Dauphiné n'a plus que l'intérêt de maintenir ſon ouvrage ; & vous citoyens du Languedoc, vous devriez avoir la paſſion de l'imiter.

Se pourroit-il qu'une loi qui déjà devroit être dans toutes vos mémoires vous fût encore inconnue ? Des milliers d'exemplaires n'en ſont-ils pas répandus dans votre province ? N'eſt-elle pas dans vos hôtels-de-ville, dans

vos maiſons, dans toutes les mains : nobles, eccléſiaſtiques, hommes du tiers-état, à qui n'a-t-elle pas à parler de ſes intérêts? Qui de vous ſans rougir auroit négligé de la conſulter ?

Cependant depuis deux mois que l'édit du Dauphiné eſt promulgué, qu'a-t-on fait en Languedoc, pour obtenir du roi un bienfait, que ſans doute il n'a pas réſervé pour le Dauphiné ſeul ?

Quoi ! l'une des plus petites provinces de France jouit d'une conſtitution nouvelle, qu'elle a eu la ſageſſe de méditer, & le courage d'obtenir ; elle en jouit ſur les débris d'une conſtitution vicieuſe, ſans doute, mais beaucoup moins peut-être que la vôtre : & vous, citoyens du Languedoc, enchaînés mais tran-

quilles ſur vos rivages du Rhône ; vous verrez ſur les rives oppoſées proſpérer & fleurir la liberté civile, la paix, la douce ſécurité, & tous les avantages qu'entraîne à ſa ſuite une conſtitution politique fondée ſur l'équité naturelle ; & vous verrez tout cela, ſans regrets, ſans remords, ſans envie ! Vous le verrez ſans faire d'efforts pour achever de rompre vos chaînes chargées de la rouille des tems & des préjugés ; vos chaînes que votre roi lui-même eſt prêt à briſer au premier cri d'une voix unanime pour lui demander à leur place les doux liens d'une équitable loi.

Vous ne ceſſerez point de trembler, proſternés devant vos évêques, ou plutôt devant vos rois, devant des hommes que la nature vous a

donné pour freres, que la religion a conſacré pour vos peres, & qui n'ont abandonnés ces droits vraiment divins que pour uſurper un inſupportable empire ! vous ſerez non des hommes, non des citoyens, non les ſujets d'un roi de France, mais les eſclaves d'un archevêque de Narbonne ! des évêques vous compteront par dioceſes comme de vils troupeaux qui leurs appartiennent ; & dans votre indigence & votre abjection, ces hommes, les maîtres abſolus du profane & du ſacré, abuſant de tous deux, vous offriront pour vous inſulter davantage le ſpectacle continuel de leurs délices, & ſouvent de leurs vices.

Juſques à quand ſerez-vous la fable de l'Europe & l'objet de la pitié du

reſte de la France ? Juſques à quand poſſéderez-vous ſans aucun fruit les dons les plus heureux de la nature, un climat doux, fertile & varié, le feu de l'eſprit, la gaieté de l'ame, & la plus active induſtrie ? Eſt-ce donc pour vos évêques que vous a fait naître ce Dieu, qui n'inſtitua ces évêques que pour vous ; ce Dieu qui les jugera, qui les condamnera ſur les richeſſes même que vous leur avez laiſſé, & qu'il leur avoit interdites.

Dites-moi, citoyens du Languedoc, dites-moi, ce que vous prétendez être ? Vous croyez-vous citoyens ? Réveillez-vous donc & devenez libres ſous l'égide des loix que tient la main ſeule de votre roi.

Voulez-vous n'être que des Chré-

tiens ? Déjà vous en avez la pauvreté : mais demandez-donc à vos évêques, de ſuivre au moins cet exemple qu'ils auroient dû vous donner ; demandez-leur de ne pas prêcher (ſi jamais ils la prêchent) une religion dont leurs richeſſes & leurs actions ne ſont qu'un démenti public.

Mais ſi vous ne voulez être rien que des eſclaves opprimés ; ah ! reſtez reſtez, comme vous êtes, comme vous fûtes toujours, & pour jamais oubliez le ſiecle où vous vivez, l'occaſion qui ſe préſente, & le roi qui vous gouverne.

Mais non, il eſt impoſſible que vous ſoyez à ce point puſillanimes & traîtres à vous-mêmes : il eſt impoſſible que vous ne ſoyez pas profondément, indignés de tant d'op-

preſſions paſſées, & touchés au moins de l'eſpoir de quelque liberté, de quelque juſtice dans un prochain avenir.

Jamais, non jamais je ne pourrai croire que des hommes qui ont lu ſeulement quelques pages de nos écrits immortels ſur les droits du citoyen, puiſſent ſupporter ſans colere l'idée de voir fouler écraſer leurs têtes, par une poignée d'hommes étrangers à leur province, quelquefois étrangers au royaume même, tous choiſis par l'intrigue à Verſailles, & conſacrés par l'avarice à Rome.

Quel eſt celui de vous, ſi quelque feu roule encore dans ſes veines, ſi ſa raiſon jette quelque étincelle, s'il n'a pas entiérement étouffé le ſentiment de ſa nature, s'il eſt capable d'entendre

d'entendre encore ce cri puiſſant, qui, du fonds de nos cœurs, nous dénonce l'injuſtice, & nous irrite contre la tyrannie ; quel homme enfin, s'il n'eſt entiérement avili, pourroit ſonger ſans frémir, que vingt viſirs, normands, bretons, champenois, bourguignons, &c. viennent inſolemment ſous un deſpote irlandois, exercer en Languedoc, leurs vexations & leurs caprices, en tenant dans leurs mains (choſe incroyable) pour arme, & pour titre, l'évangile même, qui leur conſeille la pauvreté, & leur commande l'humilité ? Quelle eſt donc cette indigne comédie, où depuis tant d'années quelques prêtres jouent devant vous, ſur le théatre de vos états, leur Dieu, leur religion, & vos droits ? Etes-vous en-

core dans ces tems, où la ſtupide ignorance de vos peres regardoit les vices du clergé, avec le même reſpect que le culte de ſes temples ?

Liberté, juſtice, raiſon, religion même, n'êtes-vous donc que de vains ſons ? N'êtes-vous rien en Languedoc ? Et n'avez-vous pu prendre encore aucun ſens dans cette malheureuſe & belle province ? Y verra-t-on long-tems encore le tiers-état, n'apporter dans ſon aſſemblée nationale, que le lâche ſilence de la ſervitude, & toute la corruption de la crainte ?

Verra-t-on long-tems vingt-trois barons prétendus repréſentans d'une nobleſſe, qui ne les connoît point, qui ne les a jamais légitimement avoués, qui peut-être ne les avoueroit

jamais ; les verra-t-on long-tems apporter dans les états du Lan uedoc, le ſilence venal de la cupidité & toute la corruption de l'ambition ?

Et vous, qui compoſez le ſecond & le dernier ordre du clergé, vous qui toujours en formâtes la portion la plus reſpectable, & la ſeule utile, ſerez-vous long-tems encore condamnés à vous voir repréſenter dans vos états, par ces hommes mêmes, dont l'orgueil veut avilir vos perſonnes, tandis que leur conduite déshonore votre profeſſion ? Ce mépris irritant, cet anéantiſſement total, ſeront-ils l'éternel partage de vos vertus & de vos travaux ? Pour être utiles, êtes-vous donc coupables ? Et ſerez-vous retranchés de votre ordre, comme des mi-

ſérables, indignes d'y être jamais comptés ?

O juſtice ! & voilà ce que vous êtes, citoyens du Languedoc, dans le moment où j'écris ces lignes avec toute l'indignation que vous devriez avoir ; dans ce moment, ou la France retentit dans toutes ſes parties, des noms ſacrés de patrie, de juſtice, de loix, de liberté, de réforme ! que dis-je ? Dans le moment où les loix, la juſtice, la liberté même, déjà floriſſantes dans les provinces qui vous touchent, ſemblent vous inveſtir, vous aſſiéger, pour ainſi dire, & vouloir forcer vos barrieres ! Ah ! faites-les tomber ! eſt-ce à vous de réſiſter au bien même qu'elles voudroient vous faire ?

Citoyens du Languedoc, il vous

ſuffira de vouloir avec conſtance ; pour obtenir tout avec facilité : vous n'avez beſoin que de vigilance, & vous pouvez vous paſſer même de courage.

Je dévouerois ma tête, ſi jamais les mots de révolte & de guerre, pouvoient ſortir de ma bouche, ſinon pour les déteſter : mais de quoi s'agit-il ici ? de vous ranger ſous les volontés manifeſtes de votre roi, de réclamer les mêmes bienfaits qu'il a comme affecté de prodiguer autour de vous ; d'éléver pour étendart dans votre province, la loi même, la loi que le monarque vient d'accorder à des françois comme vous ; il s'agit d'obéir à votre ſouverain, plutôt qu'à vos préjugés honteux, & vos coutumes pernicieuſes ; de fléchir

devant l'autorité légitime, mais en vous relevant fiérement devant le pouvoir uſurpé qui vous tenoit abattu. Il s'agit en un mot de vous montrer hommes, citoyens, ſujets, & même chrétiens. Prouvez, en effet, à l'Europe; prouvez, il en eſt tems, que vous avez la raiſon qui diſtingue l'homme, l'amour de la liberté qui honore le citoyen; les ſentimens de fidélité qui conviennent aux ſujets, & l'eſprit de votre religion, qui ſépare le vrai chrétien, d'un vil ſuperſtitieux, autant que le ciel eſt ſéparé de la terre:

Lorſque aux yeux de la nation qui vous écoutera; vous direz à votre roi: la province du Dauphiné, avoit une conſtitution vicieuſe; & dans le rétabliſſement de cet état,

elle a eu le courage de l'abandonner, pour une conſtitution meilleure, dont votre ſageſſe lui a fait une loi.

Notre conſtitution eſt plus vicieuſe que celle du Dauphiné, & nous réclamons, de votre équité, la même réforme, la même loi, le même bienfait : citoyens du Languedoc, que vous répondra votre roi ?

Quand vous direz, dans les anciens états du Dauphiné, des barons, prétendoient repréſenter le corps de la nobleſſe, & ces barons aujourd'hui, jaloux de l'honneur de céder à la juſtice, ſont rentrés dans le corps de la nobleſſe, pour jouir avec elle, du droit impreſcriptible de nommer ſes repréſentans elle-même.

Vingt-trois barons prétendent en Languedoc, comme en Dauphiné,

être les repréſentans, du corps d'une nobleſſe nombreuſe : elle réclame, avec indignation, contre un abus ſi criant, & nous demandons tous avec elle, que la nobleſſe du Languedoc ſoit rétablie dans ſes droits, ces mêmes droits, que le roi vient de conſacrer en Dauphiné : citoyens du Languedoc, qu'aura-t-on à vous répondre ?

Quand vous direz, le tiers-état, toujours marqué de la flétriſſure ſervile, n'étoit rien en Dauphiné, comme il n'eſt rien en Languedoc ; le clergé & la nobleſſe le chaſſoient devant eux, dans leurs états, comme on chaſſe dans un bercail de vils animaux qu'on veut égorger ou dépouiller.

Enfin la voix de la juſtice s'eſt

accordée avec celle de l'humanité, & le tiers-état vient d'être placé de la main même de ſon roi dans les états du Dauphiné, comme la portion la plus nombreuſe d'une aſſemblée dont les autres parties le chériſſent & le menagent ; la politique même lui a confirmé le rang que la nature lui avoit éternellement aſſigné.

Nous demandons à notre tour que le tiers-état du Languedoc ne ſoit plus une vile populace, & devienne enfin un grand peuple. Nous demandons qu'une conſtitution ſemblable à celle du Dauphiné lui rende la force, l'honneur & l'exiſtence civile : citoyens du Languedoc, je vous le demande encore, qu'aura-t-on à vous repondre ?

Quand vous direz, les évêques avoient uſurpés en Dauphiné la repré-

ſentation de tout le clergé ; ils donnoient ſans doute auſſi le ſcandale du pouvoir, des richeſſes, & de l'injuſtice. L'aſſemblée des trois ordres de cette province a fait ceſſer ces indignes abus, en répandant ſur tous les ordres du clergé un droit de repréſentation dont l'équité n'avoit point encore eu d'exemple dans les autres provinces.

Nous réclamons à grands cris pour le Languedoc la réforme du Dauphiné, nous dont les évêques ont pour ainſi dire englouti le clergé tout entier ; nous dont les chapitres, les curés & tous les ordres du clergé excepté le ſuprême, ſont comme s'ils n'étoient pas.

Nous demandons que les chapitres qui, dans l'ordre eccléſiaſtique, ont un

rang honorable & des propriétés étendues, ne ſoient plus traités par les évêques comme des hommes ſans honneurs & ſans propriétés, & qu'enfin ils puiſſent défendre par leurs véritables repréſentans leurs privileges & leurs droits.

Nous demandons que ces curés qui, du premier jour de l'an au dernier, rempliſſent dans nos dioceſes les devoirs que nos évêques vont abjurer à Paris ; ces hommes qui font tout le travail dont leurs maîtres ſuperbes recueillent tout le ſalaire ; ces hommes qui corrigent autant qu'ils peuvent par leurs exemples le ſcandale que tant de prélats cauſent par leur conduite ; ces hommes utiles & pourtant ſi mépriſés de ces évêques même ſi inutiles & ſouvent ſi pernicieux ; ces hommes qui

ſeuls conſolent le peuple des maux qu'ils partagent avec lui. Nous demandons, au nom de l'équité violée & de la religion avilie, qu'on leur accorde comme le Dauphiné l'honorable droit de repréſentation, & qu'ils aprennent enfin qu'il eſt permis de ne plus rougir de la vertu dans l'indigence, en eſpérant qu'un jour peut-être on rougira du vice, même dans la pourpre & dans l'opulence : citoyens du Languedoc, dites-moi ce qu'on pourra vous repondre ?

Vous dira-t-on qu'il exiſte une juſtice pour le Dauphiné & une autre pour le Languedoc ? que ce qui étoit abus pour l'une, doit être une regle pour l'autre ? non, on n'oſera rien vous répondre : mais pour toute réponſe, je vous le prédis, & vous

devez bien vous y attendre, vos puiſſans ennemis intrigueront, & remueront le ciel & la terre pour ſurprendre le monarque, capter les miniſtres, & ſur-tout pour vous épouvanter ou vous ſéduire.

Et déjà votre archevêque de Narbonne, qui voit s'avancer vers lui les orages, n'a-t-il pas fait répandre parmi vous avec faſte qu'il s'étoit montré dans l'aſſemblée des notables le plus ardent défenſeur du tiers-état?

Un archevêque, un étranger le défenſeur du peuple françois! étoit-ce à lui que ce prodige étoit réſervé? lui qui depuis vingt années uniquement fidelle aux devoirs que ſon ambition lui preſcrit, ne daigne vous opprimer trois mois en Languedoc,

qu'après vous avoir opprimé neuf mois à la cour ! Lui le défenſeur du tiers-état ! ah ! doutez-vous qu'avant de vous donner ſa voix dans ſon bureau, il n'ait calculé cent fois tous les poids qui devoient emporter la ruine du tiers-état dans les autres ? doutez-vous qu'avant de ſe livrer à la gloire de défendre le peuple, il ne ſe ſoit bien aſſuré l'avantage de l'écraſer ? que dis-je ? ſi pour la premiere fois il a parlé pour vous, hommes du tiers-état, c'eſt afin qu'aujourd'hui vous n'éleviez pas votre voix contre lui-même : il a cru d'acheter votre ſilence ; & tels ſont ces hommes injuſtes & ambitieux ; tout ce qu'ils diſent eſt menſonge juſqu'à la vérité même.

Bientôt, à ſon exemple, vous ver-

rez vos évêques marcher par toutes les voies, prendre toutes les formes, eſſayer tous les tons, inſinuans, flateurs, careſſans, avec les uns ils jetteront des fleurs à pleines mains ſur les fers qu'ils vous ont donnés: menaçans & fiers avec les autres, ils leur feront apparoître le phantôme de l'autorité, rempliront leur bouche des noms du monarque, de ſa volonté, de ſa protection, de ſa puiſſance: ſerpens, renards, & tigres tour à tour, ils feront tout pour ne pas ceſſer d'être vos maîtres.

Vous les verrez ſur-tout mettre l'hypocriſie de la juſtice & du patriotiſme à la place de l'hypocriſie de la religion, qui chez eux n'exciteroit plus que la riſée: ils ne parleront plus que du bien public; vous les en-

tendrez gémir sur les miseres du peuple, déclamer les premiers sur les abus, proposer eux-mêmes des sacrifices; ils en feront peut-être: discours, promesses, effets même, rien ne leur coûtera: ils savent assez que s'ils peuvent gagner du tems, & conjurer cet orage, ils sont sauvés & vous êtes perdus; ils savent assez qu'il vous feront rendre un jour un compte sévere & terrible de toutes les concessions que les circonstances leur auront arrachées, & que pourvu qu'ils conservent la forme de leurs états, vous ne serez jamais que des esclaves dont ils ont laissé quelques momens allonger la chaîne.

Après votre fatale expérience, seriez-vous capables de vous laisser surprendre à ces trompeuses promesses?

ſes ? pourriez-vous même les entendre ſans indignation ? Et ce que promet l'injuſtice, n'eſt-il pas un nouvel affront à l'équité ?

Ainſi donc, citoyens du Languedoc, tous vos ennemis ſeront muets ou réduits aux plus honteux artifices ; & vous n'avez plus aujourd'hui d'ennemis à rédouter que vous-mêmes : mais prenez-y bien garde : vous êtes plus dangereux pour vous, cent fois que vos évêques : oui, je crains aujourd'hui vos préjugés, bien plus que leur politique & leur ambition ; je crains plus votre puſillanimité que leur audace ; votre lenteur & votre déſunion que leur concert & leur activité.

Car enfin, il ne s'agit pas ſeulement ici de fouler aux pieds dans un

ſiecle de lumieres, les préjugés des tems de l'ignorance, ni d'avoir du courage dans un moment où il n'y a plus de péril ; mais il s'agit ſur-tout de ne plus perdre un moment pour vous unir & pour agir : diſcerner le bien, & le vouloir, eſt peu ; mais agir pour l'obtenir eſt tout, & c'eſt-là ce qui diſtingue les hommes.

Déjà vous avez perdus deux mois entiers ; ſi vous en perdez un ſeul encore ; je vous l'annonce, vous êtes perdus vous-mêmes & peut-être pour jamais : chaque inſtant qui s'écoule vous ravit une partie de l'eſpoir de votre liberté. Arrêtez, arrêtez dès aujourd'hui, fixez ce tems par des démarches ſages, fermes & concertées.

Prévenez ſur-tout l'époque fatale

de vos prochains états, hâtez-vous de prononcer d'avance un vœu ſolemnel & général pour la réforme de ces funeſtes états.

Il faut, citoyens du Languedoc, il faut quand ils s'aſſembleront, qu'ils ſoient déjà marqués du ſceau de la réprobation publique; il faut qu'on liſe déjà ſur le front de votre ſuperbe préſident, ſur celui de ſes tyranniques viſirs, la honte & la colere que votre ſageſſe & votre fermeté les forceront de dévorer.

Il faut que ces barons qui veulent marcher ſur la tête de la nobleſſe, aient déjà lu cent fois dans les yeux de tous les gentilshommes qu'ils ſont environnés de leurs égaux, & qu'à l'avenir le mérite & l'eſtime, & non le haſard & la fortune, diſtri-

bueront l'honneur de repréſenter le corps dépoſitaire de l'honneur.

Hâtez-vous donc, & gardez-vous ſur-tout de conſumer un tems ſi précieux pour agir, en vaines recherches d'une érudition inſenſée ; gardez-vous de traveſtir en combats de chartres & de titres une queſtion ſur les droits de l'homme & qui n'a de juges & de titres que dans le cœur même : quelle ſeroit votre démence d'établir une guerre de plume, & pour ainſi dire, un procès civil ſur les arrêts de la nature humaine ? dites ſeulement nous ſommes hommes & citoyens, voilà nos titres ; confrontons maintenant la conſtitution de nos états avec eux.

Laiſſez donc les vains diſcours, les vains écrits, & ſongez à ce que

vous devez faire : citoyens du Languedoc, ſouffrez que je me faſſe un moment moi-même l'honneur de ſuppoſer que vous daignez me conſulter. Voici ce que j'oſerois vous répondre.

Toute votre ſageſſe conſiſte dans votre concorde, & toute votre prudence dans la célérité ; il s'agit d'abord de vous unir pour agir.

Mais l'union dont je vous parle, n'eſt pas celle de vos perſonnes dans des aſſemblées générales ; mais l'union de vos volontés, dans une volonté commune : évitez même d'abord les lenteurs & les inconvéniens infinis des aſſemblées nombreuſes : vous avez un moyen plus prompt & plus facile d'unir vos volontés & vos forces en vous nommant des ſyndics dans tous vos dioceſes.

Que dès ce moment chaque ordre, dans chaque dioceſe, choiſiſſe parmi ſes membres un homme digne de la confiance de tous, par ſa droiture, ſes lumieres, & ſur-tout par ſon activité.

Dans ces circonſtances preſſantes, il ne s'agit pas de préférer le meilleur.

Il ſuffit de choiſir celui qui convient, & ſur-tout il faut, pour hâter ce choix, bannir l'envie & la vanité qui ſont parmi nous les poiſons lents de toutes les grandes affaires.

Pour établir ces ſyndics de chaque ordre dans chaque dioceſe, vous n'avez beſoin que d'une procuration munie de la ſignature du plus grand nombre : là vous leur donne-

rez le pouvoir de ſolliciter & de pourſuivre auprès du roi la réforme de vos états & des abus de votre province.

Ces ſyndics une fois choiſis feront un corps véritable de chaque dioceſe ; car il exiſte un corps moral là où il exiſte une volonté où les autres volontés s'uniſſent.

Une correſpondance prompte & facile s'établira entre les ordres de chaque dioceſe & leurs ſyndics ; elle s'établira de même entre les ſyndics des différens dioceſes ; ainſi ils rempliront deux grands objets. Le premier de réunir toutes les volontés éparſes d'un dioceſe dans une volonté commune : le ſecond d'unir auſſi toutes les volontés des dioceſes dans une volonté générale & commune.

Alors vous pourrez dire que l'œuvre de votre réforme eſt preſque achevée, & ce qui reſte à faire n'eſt pas le plus difficile. Vous ne devez avoir qu'un but, c'eſt la régénération de vos états ; vous ne devez vous propoſer qu'un modele, c'eſt la loi même que le roi vient d'accorder pour les nouveaux états du Dauphiné ; vous n'avez qu'une démarche à faire, c'eſt de réclamer l'équité du roi.

L'écrit le plus ſimple vous ſuffira : qu'il ſoit entiérement dégagé, je ne puis aſſez le redire, d'une érudition toujours ſuperflue, mais qui ſeroit à préſent dangereuſe ; qu'il ſoit ſage, ſuccinct, uniquement fondé ſur les principes du droit naturel & du vrai droit politique, conſacrés

tous deux par la loi même du souverain en Dauphiné.

Demandez solemnellement au roi, dans cet écrit, une assemblée des trois ordres de votre province, afin qu'il ne reste aucun soupçon, aucun doute à son équité.

Si le gouvernement craint qu'une seule assemblée des trois ordres dans une province aussi étendue que le Languedoc, n'offre trop de difficultés, proposez de la diviser en deux assemblées générales; l'une pour le haut, l'autre pour le bas-Languedoc; proposez même l'assemblée des trois ordres par diocese pour rendre l'opération encore plus facile.

Il ne s'agit, en un mot, que d'offrir au roi des moyens de connoître le vœu général des trois ordres de votre province.

Ce mémoire, tel que je le conçois, muni des ſignatures de tous les ſyndics des trois ordres de chaque dioceſe, offrira déjà au gouvernement l'image du vœu du Languedoc, & ſera comme le précurſeur de l'aſſemblée générale elle-même.

Après cela, citoyens du Languedoc, fiez-vous à l'occaſion, à la juſtice, à votre roi, ſur-tout : après la ſanction de la loi delphinale, quand une fois vous aurez bien prouvé le vœu de votre province, il eſt impoſſible qu'on lui refuſe dans les mêmes circonſtances la réforme qu'on vient d'accorder au Dauphiné : cette injuſtice ſeroit criante & même abſurde : il n'eſt pas permis de la prévoir & de la craindre.

Mais comme le tems vole & qu'il vous pourſuit de trop près, vous

devez bien vous attendre à voir raſſembler encore ces états, dont vous réclamez la réforme. Auſſi, j'oſe vous le répéter, c'eſt un point capital pour vous de faire devancer les états par votre réclamation publique; ce n'eſt pas tout, votre premier ſoin, lorſqu'ils ſeront aſſemblés, doit être de faire ſignifier par vos ſyndics au préſident des états, au préſident de vos barons, aux repréſentans même du tiers-état, vos réclamations auprès du ſouverain, & votre proteſtation ſolemnelle, contre la conſtitution actuelle de leur aſſemblée.

Il faut enfin que vous vous accordiez tous, pour montrer les états aux états mêmes, non comme une loi vivante, mais comme un abus expirant.

540

Il faut même que vos protestations répandues dans tous les papiers publics, aient un éclat, une explosion qui avertissent l'Europe entiere, & que l'opinion publique qui a tant blâmé votre inertie commence à louer votre courage.

Citoyens du Languedoc, écoutez ces conseils salutaires; ils sont purs & désintéressés; celui qui vous les propose, n'a rien à craindre de vos évêques, & n'attend rien de vous; c'est un simple ami de l'humanité & de sa patrie; son cœur s'indigne contre l'oppression même qu'il ne souffre pas, toutes les chaînes lui pesent, & quoiqu'étranger à votre province, la fin de votre servitude lui semblera le commencement de sa liberté même.

FIN.